

MÉMOIRES DE LA GRANDE GUERRE, LES MONUMENTS AUX MORTS EN ARIÈGE

Patrick Roques

Plus de six cent quarante monuments aux morts, plaques, tableaux, cloches... liés à la guerre de 1914-1918 ont été recensés en Ariège par le service de la connaissance du patrimoine culturel de la région Occitanie. Plus que leur nombre, important pour les 332 communes du département, ils présentent tous le même caractère, l'affichage des noms des morts.

Le besoin d'afficher les noms des morts est né après la guerre de 1870-1871 qui a opposé la France aux Prussiens. Les noms sont gravés sur les monuments aux morts situés sur le domaine public, monuments alors peu nombreux car leur diffusion est lente et tardive : ils sont en majorité érigés dans les dernières années du XIX^e siècle voire au début du XX^e siècle. On en compte en moyenne deux ou trois par département hors le cas original du Gers. En Ariège, seule la commune de Lézat-sur-Lèze inaugure un monument de 1870-1871 lors du vingtième anniversaire de la fin de la guerre, en 1891.

Pourquoi assiste-t-on dès la fin de la Grande Guerre à la large diffusion de plaques, tableaux, monuments ... sur lesquels sont portés les noms des morts du conflit ? Pourquoi, alors que les ressources des communes sont exsangues, les habitants financent-ils en priorité ces édifices qui n'ont d'autre utilité que de garder le souvenir des morts ?

Dans la première partie, nous mettrons en évidence le besoin nouveau de conserver la mémoire des morts du conflit. Mais quels noms sont alors affichés ? Pour quelles raisons le nombre de morts porté sur les monuments ariégeois (8 735) diffère-t-il significativement de celui (6 782) inscrit dans le Livre d'or de la nation ?

L'étude révélera le rôle de trois acteurs, le ministère de l'Instruction publique, les Églises et les collectivités, qui s'emparent de la mémoire à des fins idéologiques. Pour cela, elle rendra compte de véritables mises en scène dans le processus de mémoire.

Le monument aux morts est singulier par son utilité immatérielle et sa situation dans l'espace public où il est visible de tous. Aussi l'étudierons-nous dans une deuxième partie, à travers les conditions de son avènement dans les années 1920 et la place symbolique qu'il occupe aussitôt dans l'espace communal (places, entrées de villages, cimetières...). Ses formes (obélisques, stèles...), les inscriptions, les représentations (soldats, fusils, allégories...) et les décors portés (croix de guerre, palmes de lauriers, chêne...) seront également abordés.

Enfin, l'image du monument aux morts dans le siècle et son évolution seront retracées jusqu'à son entrée récente dans la sphère patrimoniale.

La Grande Guerre dans nos mémoires

Le poids de la Grande Guerre dans nos mémoires est évidemment important parce qu'au plus fort du conflit, 72 pays combattent et que les conséquences humaines sont désastreuses : 1,4 millions de Français sont tués soit 3,65% de la population. L'Ariège qui perdait depuis 1846 environ 1 100 habitants par an, en perd entre les recensements de 1911 et 1921, près de 2 500. Avec les nombreux blessés et invalides, les forces vives d'un pays en reconstruction vont manquer. De nombreuses années encore, les mutilés, les veuves, les orphelins... seront les témoins vivants de cette guerre et leur seule présence la rappelle comme le sont les objets et les écrits qui nous restent aujourd'hui.

Les morts honorés

La glorification officielle des militaires morts débute en juillet 1915 par la création de la mention « Mort pour la France ». Puis la loi du 24 octobre 1922 dite « loi de la commémoration de la victoire et de la paix » institue le 11 novembre comme jour du souvenir. Le législateur met alors en place la mémoire de la nation aussitôt entretenue par un cérémonial qui se développe au cours du siècle¹.

Localement, ce mouvement est concrètement suivi avec l'apparition d'estampes, plaques, tableaux... et d'un nouvel édicule, le monument aux morts, dans tous les villages ou presque. Il fait rapidement partie d'un des quatre édifices emblématiques de la commune avec la mairie, l'école et l'église.

Le souvenir est ensuite fixé dans la tradition républicaine qui veut que la première sortie de tout nouveau préfet soit réservée au monument aux morts. Le

¹ Dès 1919 l'appel aux morts est fait ainsi que la minute de silence, le piquet d'honneur. En 1920, c'est le « soldat inconnu », la « veilleuse perpétuelle » inventée par le sculpteur ariégeois Grégoire Calvet, devenue la « flamme du souvenir », en 1923, le « Bleuet de France » et la sonnerie aux morts en 1935, la lecture des messages officiels...

6 juillet 2015, la nouvelle préfète de l'Ariège, Marie Lajus, prend ses fonctions « ce lundi, à 10 heures précises, face au monument aux morts fuxéen »².

C'est encore la loi du 28 février 2012 qui institue une journée d'hommage à tous les Morts pour la France de tous les conflits. Le jour choisi est le symbolique 11 novembre et la loi oblige, depuis, chaque maire à inscrire sur le monument le nom des « Morts pour la France » de la commune.

Enfin, de nos jours, des monuments aux morts sont encore érigés. Le 30 novembre 2013, la commune d'Encourtiech inaugure le sien dédié aux « soldats tombés 1914-1918 ».

Les noms des morts

Dès septembre 1914, le Toulousain Albert Bedouce, propose la création du « Livre d'or de Toulouse pendant la guerre ». L'initiative est aussitôt reprise par de nombreuses municipalités alors que la presse locale, *la Dépêche* ou *l'Express du Midi*, et nationale, *l'Illustration*... publient chaque jour les listes des morts. Dans le même temps, les ministères, notamment ceux de la Guerre, de l'Intérieur et de l'Instruction publique, dressent de telles listes diffusées au *Journal officiel*.

À la fin du conflit, les livres d'or catégoriels apparaissent : le « Livre d'or du clergé » français publié le 15 janvier 1919 suivi de celui des médecins, le « Livre d'or des Chemins de fer de l'Hérault », le « Livre d'or de l'Aveyron »... En Ariège, l'abbé Louis Blazy écrit en 1925 le Livre d'or de la paroisse de Castillon-en-Couserans. François Escaich, félibre, habitant La Bastide-de-Sérou, réalise le Livre d'or, monumental, de la commune. Plus tard, seront publiés le « Livre d'or d'Orlu » par A. Laurens en 1932, le « Livre d'or des anciens élèves du lycée de Foix » en 1934... De nos jours encore, en 2011, les enfants du village de Biert ayant participé à la Grande Guerre ont les honneurs d'une belle publication de Guy Prince.

Dès 1919, les plaques, tableaux, monuments aux morts... se multiplient rapidement sur le territoire national alors que l'État se lance dans la constitution de la mémoire du pays en établissant le Livre d'or de la nation qui contient le nom de tous les citoyens « Morts pour la France »³. Des extraits de ce livre sont envoyés en 1929-1930 par le ministère des Pensions aux 36 000 communes françaises : chaque commune ariégeoise, Castex mise à part⁴, possède depuis le sien. Le Livre d'or ne sera pas déposé comme prévu au Panthéon car dans les années 1930, la France traverse une période financièrement difficile et les contemporains considèrent alors que les communes ont déjà rendu les honneurs aux combattants en affichant les noms sur les monuments.

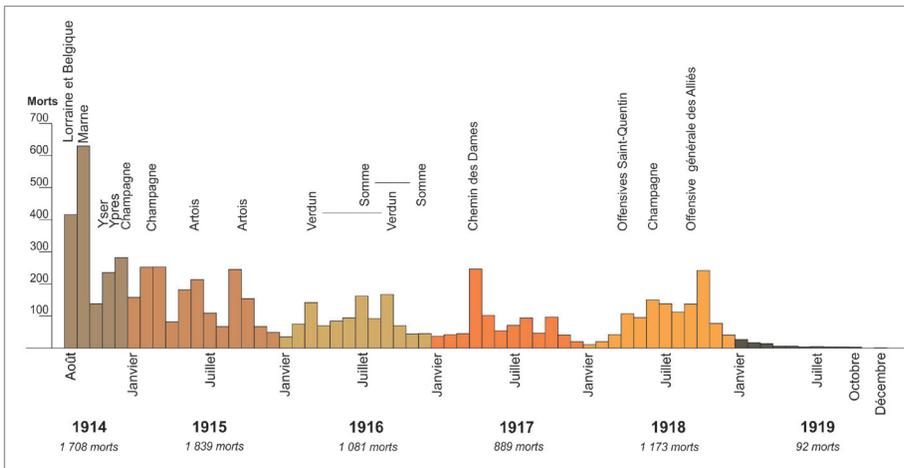
2 *La Dépêche du Midi*, 7 juillet 2015.

3 La mention « Mort pour la France », créée par la loi du 2 juillet 1915, est alors appliquée à tout militaire tué en temps de guerre ou toute personne ayant succombé à des maladies ou tout otage. Elle exclut les « fusillés pour l'exemple » et les morts de maladies non imputables au service ou par suicide.

4 Aucune liste n'a été trouvée en mairie ou aux Archives nationales.

Le Livre d'or de la Nation, pour l'Ariège, comporte 6 782 noms alors qu'on en compte 8 735 gravés sur les monuments du département. Les maires de France n'ont alors aucune obligation, sinon morale, dans le choix des noms à porter sur leur monument. Par exemple, Saint-Girons inaugure son monument le 11 novembre 1924 et arrête la liste des morts au 14 juillet précédent : 216 noms sont sur le monument et 168 dans le Livre d'or.

Le diagramme ci-dessous est établi à partir du Livre d'or des Ariégeois « Morts pour la France ». Les morts ariégeois proviennent en grande majorité des 59^e, 259^e et 134^e régiments d'infanterie basés à Pamiers et à Foix, du 83^e R. I. pour les habitants de l'ouest du département et des 53^e R. I. et 24^e R. I. coloniale pour les habitants de l'est. Également issus, en moins grand nombre, de 250 autres régiments, les Ariégeois ont participé aux grandes batailles, Champagne, Marne, Verdun...

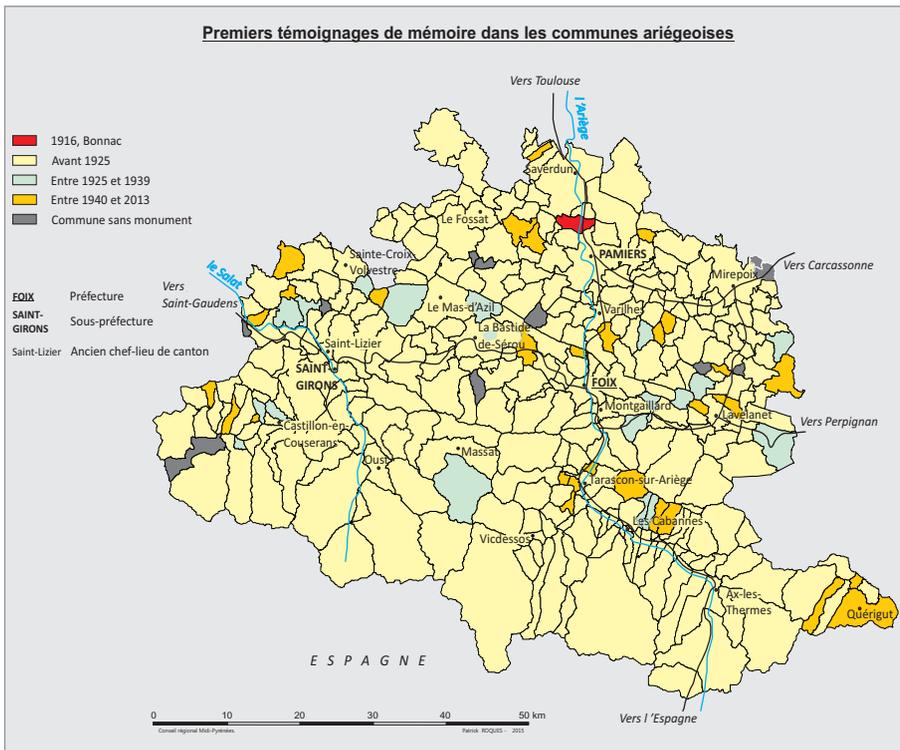


Le diagramme illustre le nombre de morts ariégeois par année et par mois sur la période allant du 2 août 1914 au 24 octobre 1919 « date de la cessation des hostilités ». Les principales batailles sont indiquées dans la partie supérieure du diagramme.

Les lieux de mémoire dans l'Ariège

L'étude menée dans l'Ariège concerne tous les édifices publics, administratifs, religieux et industriels. Elle porte sur le territoire départemental car dès 1922, le préfet est seul à autoriser les projets des communes.

Le recensement des lieux de mémoire dans l'Ariège porte sur les 332 communes et plus de 640 monuments, tableaux, plaques, estampes... ont été inventoriés dans les lieux publics (mairies, places, cimetières...), les lieux d'enseignement (écoles, collèges, lycée), les édifices religieux (églises et temples). Au sortir de la guerre, les finances des communes étant exsangues, faute de moyens, dix communes ne possèdent pas de nos jours de lieux de mémoire et l'une d'elles, Sainte-Foi, fait partie des rares communes françaises à ne pas avoir eu d'habitant mort au cours de la Grande Guerre.



Les parties en clair représentent les communes, majoritaires, qui affichent leur première œuvre mémorielle (tableau, plaque, monument...) avant 1925. Bonnac est un unicum car la commune construit son monument au cours de la guerre, en 1916, probablement pour conjurer le sort. Une vingtaine de communes construisent leur monument entre 1925 et 1939 et une trentaine depuis 1940. Enfin, il n'y a aucun monument départemental de la Grande Guerre malgré le projet lancé en 1920 qui devait être réalisé à Foix. Patrick Roques © Inventaire général Région Occitanie

Les acteurs de mémoire

Le souvenir est d'abord une démarche individuelle, celle par exemple entreprise par les parents du soldat Bertrand Bibès : comme de nombreuses familles, ils ne peuvent pas faire le deuil de leur fils en l'absence de corps. Aussi, ont-ils fait ériger une stèle au bord d'un champ sur la commune d'Anloy en Belgique, lieu présumé de sa mort en 1914. Le nom de ce soldat est ensuite porté avec d'autres sur le monument situé dans l'église paroissiale de Saint-Girons puis sur celui de la ville, enfin dans le Livre d'or de la Nation. Les différentes institutions investissent le domaine de la mémoire chacune à sa manière.

Dans l'Ariège, trois acteurs principaux interviennent : le ministère de l'Instruction publique, les Églises et les collectivités. Bien sûr, chacun d'eux affiche les noms des morts faisant partie de sa communauté. Un quatrième acteur représente le secteur industriel avec la compagnie des chemins de fer du Midi mais les morts ariégeois du réseau sont inscrits sur la plaque située dans le hall de la gare Matabiau à Toulouse (31).

L'Instruction publique

Le « service de la propagande » du ministère de l'Instruction publique débute dès septembre 1914 le recensement de ses agents morts. Puis, le conflit terminé, l'institution s'empare de la mémoire et deux objectifs sont alors poursuivis : celui de renforcer l'unité et la solidarité de ses agents afin de remettre en valeur la politique nationale fondée sur le savoir et la laïcité et celui de valoriser la fonction enseignante auprès des Français. Car nombreux sont les enseignants qui se rappellent avoir été soupçonnés d'antipatriotisme parce qu'ils diffusaient avant-guerre des valeurs humanistes.

Le ministère décide, dès novembre 1918, de commander à la Monnaie de Paris les médailles réalisées par le sculpteur Victor Prouvé. Elles sont envoyées aux communes dans lesquelles les maîtres ont exercé pour la dernière fois avant de rejoindre le front et de trouver la mort. La médaille accumule les symboles : derrière un pupitre portant un livre ouvert surmonté d'un casque, la République coiffée d'un bonnet phrygien brandit le flambeau de la Liberté. À gauche, le jeune élève apporte le succès en couronnant le casque de lauriers et à droite l'étudiant tient une branche de chêne, insigne de l'armée française.

09. *Nescus.*
Vue de l'avvers
de la médaille.
Jean-François Peiré
 © Inventaire général
 Région Occitanie



L'Amicale laïque ariégeoise, association d'enseignants, décide d'ajouter les photographies et plaques de chacun des 40 confrères⁵ morts répondant ainsi au souhait du ministre qui désire qu'à cet hommage de l'institution « quelque relique touchante soit exposée et qu'on sente le culte du souvenir dans ce qu'il y a d'intime et familial ».

L'école normale de garçons reçoit pour les élèves-maîtres, en 1920, la même médaille signée Victor Prouvé dans un format plus grand et, à la demande du ministre, « la remise [en est] faite avec solennité ». L'Amicale laïque finance l'année suivante la plaque en marbre gravée des noms des élèves-maîtres et des instituteurs ariégeois morts pour la France.

5 Archives départementales de l'Ariège. Série I T 264.

L'école normale d'institutrices reçoit l'épreuve d'un tirage spécial de l'eau-forte de Victor Prouvé intitulée *In memoriam*. La gravure met en scène les nombreuses veuves de la guerre, vêtues d'amples manteaux noirs et voilées qui arpentent, sous un ciel tourmenté, un champ de croix surmontées de casques et de couronnes végétales. L'une prie agenouillée alors qu'une deuxième se dresse sur des ruines, devant quatre militaires à cheval sonnant de la trompette. Elle brandit une couronne de feuilles et une branche de laurier.



www.piasa.fr : Victor Prouvé (1858-1943) *in memoriam* 1919

Les plaques situées dans les deux collèges du département, financées en grande partie par les associations d'anciens élèves, sont dédiées depuis juin 1921 aux « élèves morts au champ d'honneur » à Pamiers et depuis juillet 1922, aux « camarades morts pour la France » à Saint-Girons.

Le lycée de Foix inaugure dans la salle des Pas-Perdus, le 23 juin 1921, un monument dédié aux morts de l'institution, fonctionnaires, anciens élèves et agents. Curiosité locale, le monument érigé et béni un an plus tard dans l'église Saint-Paul à La Tour-du-Crieu ressemble à celui laïque situé au lycée de Foix.

Les Églises

Dans l'Ariège seules sont représentées au début du XX^e siècle les Églises catholique, majoritaire dans le paysage départemental, et protestante.

Quatre temples protestants, sur la dizaine du département, possèdent des plaques gravées et leur analyse démontre que, contrairement aux catholiques, la

communauté protestante ne revendique pas une identité locale précise car seule la plaque du Mas-d'Azil indique le nom de la commune. De plus, les inscriptions sur les plaques font généralement référence à la Bible et le décor porté est rare. Son absence témoigne d'une volonté de restriction à l'essentiel, le souvenir.

215 églises sur environ 330 possèdent un objet dédié aux morts de la Grande Guerre. Le comité catholique de propagande française et les évêques sont les principaux initiateurs du mouvement qui a débuté dès septembre 1914, lorsque l'Église distribuait de nombreux insignes, fanions, images pieuses... 12 millions en seront donnés aux soldats. La propagande se poursuit le conflit terminé. L'objectif de l'Église de France est de reprendre la place qu'elle occupait avant les « lois scélérates » de 1904, qui mettent fin aux organisations confessionnelles, et de 1905 dite loi de séparation des Églises et de l'État. Localement, il faut rendre à la paroisse son importance dans le tissu social et l'institution rappelle alors sa participation à l'Union sacrée et son soutien sans faille à la patrie.

Mgr Marceilhac, évêque du diocèse de Pamiers, demande dès 1919 aux prêtres « d'ériger au moins une plaque » dédiée aux seuls catholiques morts au cours de la Grande Guerre et de « bénir avant le mois de juin 1919 », mois du Sacré Cœur, un drapeau du Sacré Cœur. L'objectif est double : les catholiques remercient le Christ pour avoir gagné la guerre et l'Église combat la laïcisation du pays et l'athéisme officiel.

09. La Bastide-de-Lordat. Les inscriptions « CŒUR SACRE DE JESUS » et, sous le cœur enflammé entouré de la couronne d'épines et surmonté de la croix latine, « ESPOIR ET SALUT DE LA France » sont portées sur le drapeau ainsi qu'aux quatre angles « DIEU » et « PATRIE »
Jean-François Peiré © Inventaire général Région Occitanie

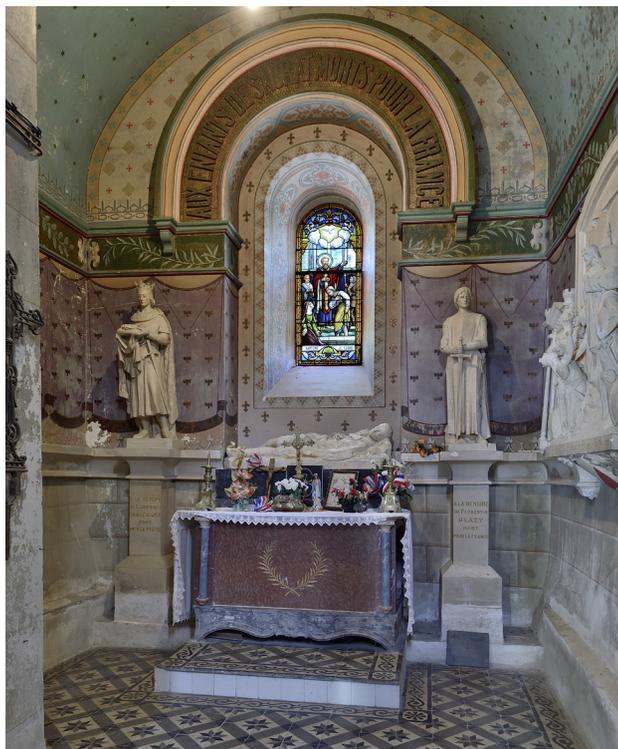


Estampes, plaques et drapeaux ne suffisent pas à diffuser le message de l'Église. Ils sont bien vite accompagnés de peintures, de dessins, d'objets (vases d'obus), de vitraux mais surtout de statues et de tableaux. À part celle de la chapelle de Marc à Auzat, les peintures traitent du thème de la mort, de celle du clairon Parens à Pamiers par exemple.

La mort est également mise en scène sur les vitraux, d'une manière directe avec les nombreux corps représentés dans l'église d'Engomer ou évoquée, à Villeneuve-du-Latou : une veuve est agenouillée devant une croix au pied de laquelle repose une casquette rouge de soldat. L'Église réinvestit ainsi le domaine

D'autres statues accompagnent la mémoire comme souvent le Christ en croix, les piétras qui symbolisent le sacrifice exemplaire de la Vierge Marie qui est également représentée en Notre Dame des Victoires à Saint-Girons. Les saints sont pris parmi ceux ayant des origines militaires comme saint Martin recensé de nombreuse fois, plus rarement saint Girons, saint Orens, saint Hippolyte à Ustou, saint Georges à Sentenac. Saint Louis a un statut particulier car il symbolise un personnage pieux auquel est associée la vertu de justice. Les statues proviennent en grande partie des ateliers des fabricants toulousains.

Les autels, monuments, chapelles sont des ensembles constitués qui demandent des financements plus importants et dont la présentation est plus étudiée. La chapelle du Poilu à Saurat est exemplaire par son décor et les images qu'il véhicule : sur le vitrail, saint Rémi baptise Clovis en présence de la reine Clotilde et d'un guerrier franc. La scène rappelle l'événement fondateur, vers 499, de l'histoire de la France catholique. Un soldat, un gisant, repose entre les statues de saint Louis et Jeanne d'Arc alors que sont représentés sur des tableaux le Sacré-Cœur de Jésus, la Vierge, Louis XIII et probablement sainte Clotilde... et deux édifices religieux dont le Sacré-Coeur à Paris. L'ensemble associe l'Église de France à l'histoire éternelle du pays.



09. Saurat. Église Sainte-Marie-Madeleine. Vue d'ensemble de la chapelle du Poilu bénie en août 1922. Emmanuel Ferrand © Inventaire général Région Occitanie

La réalisation des œuvres est presque toujours confiée à des artistes locaux ou régionaux. Rares sont les exceptions comme l'entreprise lyonnaise l'« Émaillerie Française » qui fournit les plaques des églises de Mijanès, Rouze et Saurat.

78 signatures ont été relevées dans les églises comme celles de peintres sur enduit, le Toulousain Baruteaud dans l'église d'Oust, ou de peintres sur toile, A. Raynolt avec les deux tableaux de la cathédrale de Pamiers... Le grand maître verrier toulousain Gesta fabrique la verrière du Port et quelques sculpteurs interviennent comme le Toulousain Galaup, auteur du tableau en bois de Massat. Henri-Raphael Moncassin signe trois ouvrages et Henri Giscard treize, presque autant qu'Hyppolite Miquel et Étienne Camus qui en diffusent alors au moins quinze.

Enfin, la mémoire est également sonore comme en témoignent les deux cloches situées à Massat depuis 1919 et celle de Montgauch depuis 1922. À Massat, l'une est dédiée aux « Morts de la guerre » et l'autre à la « Victoire », toutes deux fondues par le Toulousain Amédée Vinel. « La Martine », à Montgauch, due au fondeur Tarbais Ursulin Dencausse, honore les « valeureux soldats de la guerre 1914-1918, tombés au champ d'honneur ». La présence de cloches est importante dans les villages car elles rythment la vie des chrétiens, celle des activités sociales, elles alertent des dangers, appellent aux rassemblements comme lors du 2 août 1914 où le tocsin avait annoncé la mobilisation générale.

Les collectivités, département et communes

Les collectivités investissent à leur tour, rapidement, le domaine de la mémoire en répondant de la même manière, dans un premier temps, que les autres acteurs. Elles inaugurent des estampes, plaques, tableaux au conseil général ou dans les mairies. Le message est différent, essentiellement patriotique, et, à l'exemple des fabricants toulousains de statues, Camus et Miquel, les entrepreneurs adaptent les scènes aux demandes. Sur les tableaux diffusés en série par ces fabricants dans les églises, les scènes sont religieuses. Dans les mairies, elles sont remplacées comme à Saint-Julien-de-Gras-Capou, par une victoire ailée montant à l'assaut devant une armée de drapeaux et par une veuve à la place de l'aumônier.



09. Saint-Julien-de-Gras-Capou.
Patrick Roques © Inventaire général Région Occitanie



Église Saint-Julien et mairie.

Mais à la différence des autres acteurs, les mairies investissent l'espace public communal par l'avènement d'un nouvel édicule dans le paysage local, le monument aux morts : 310 sont recensés dans l'Ariège en 2015 sur les places, bords de routes et de chemins, cours d'écoles...

Le monument aux morts

Un nouvel édicule dans la commune

En 1920, la décision de construire cet édicule est lourde de sens car les communes doivent répondre à l'ampleur du traumatisme subi à une période où, après quatre années de guerre, leurs finances sont exsangues. Mais le monument représente une grande valeur symbolique pour la communauté qui honore les soldats morts pour elle.

Il devient un sujet d'orgueil lorsque les habitants sont les premiers du canton à en posséder un, alors que ceux de Saint-Girons se désespèrent d'être les derniers des trois chefs-lieux d'arrondissement de l'Ariège à en avoir. Parfois, les considérations politiques l'emportent lorsque les élus préfèrent s'allier les bonnes grâces des nombreuses familles endeuillées, des Anciens combattants ou de l'Église qui représentent des groupes de pression efficaces. Ainsi, avec le soutien des habitants, l'abbé Castet établit-il la plaque paroissiale d'Agert à Balaguères sous le porche de l'église, dans le domaine public donc.

Les raisons pour lesquelles ces monuments sont érigés sont diverses et évoluent dans le temps. Les familles ne sont pas seules à entretenir le souvenir de leurs proches disparus car les rescapés de l'hécatombe sont le plus souvent conscients, comme ils le reconnaissent dans leurs écrits, de n'avoir échappé « à la grande tourmente » que grâce à leur bonne fortune. Ils sont habités par un sentiment d'injustice si ce n'est de culpabilité, et nul ne se sent réellement auréolé de gloire : elle appartient à ceux qui ont sacrifié leur vie. Aussi, la première décision des « braves Poilus [qui] ont enlevé de haute lutte la mairie » de Ferrières en 1919 est-elle d'ériger rapidement un monument au cimetière. C'est également dans l'urgence que le maire de Bézac fait construire le sien en 1921 arguant alors la « peur de l'oubli ».



09. Bézac. Décidé en 1919, le monument aux morts est inauguré le 21 août 1921. Jean-François Peiré © Inventaire général Région Occitanie



Enfin, le monument situé sur l'espace public est parfois dévolu à une communauté spécifique, sportive par exemple. Voulant honorer les disparus de l'équipe de rugby championne de France en 1914, le club de Saint-Girons érige son édicule dès 1920 dans l'aire sportive.

09. Saint-Girons.
Monument aux morts situé au stade.
Patrick Roques)
© Inventaire général Région Occitanie

L'autorisation et le financement

À la fin de la Grande Guerre, le président de la République est le seul à pouvoir autoriser, comme pour Crampagna, la construction de monuments aux morts⁸. Le 15 juillet 1922, il délègue ce pouvoir aux préfets et une commission d'esthétique départementale chargée de donner son avis⁹ pour chaque projet, est alors créée. Elle préconisera souvent quelques changements et s'opposera, parfois en vain, aux interventions d'élus.

Lorsque le monument est situé dans une cour d'école, l'avis de l'inspecteur d'académie est recueilli comme à Orgibet. Lorsqu'il est dans le cimetière, la commune doit s'engager à prendre à sa charge la part revenant aux pauvres si le bureau de bienfaisance, comme celui de Saint-Jean-de-Verges, ne renonce pas à la percevoir.

Sous Vichy, l'approbation des monuments aux morts est du seul ressort des affaires culturelles et du ministre de l'Intérieur puis le pouvoir décisionnaire est en partie rendu aux préfets à la Libération en 1947, en totalité en 1968, jusqu'aux lois de décentralisation de 1981 qui transfèrent la décision aux maires.

Le financement, porté généralement par un comité constitué par la mairie, est composé d'une souscription publique, du budget communal et, jusqu'en 1925, d'une subvention de l'État. Les concerts, soirées de galas, spectacles, matinées, sont également des sources de financement ainsi que la vente d'arbres à L'Herm, l'emprunt à Teilhet, les dons à Augirein... Pour réduire les coûts, les fouilles et soubassements, parfois le transport du monument, sont pris en charge par la commune.

En moyenne, un monument coûte environ 3 000 F et lorsqu'une statue est installée, il faut ajouter entre 3 000 et 8 000 F.

8 Il s'appuie sur l'ordonnance royale du 10 juillet 1816.

9 L'avis concerne le caractère esthétique du monument mais aussi l'absence de tout signe religieux et régionaliste.

Parfois, des choix financiers s'imposent. Ainsi, Montgailhard décide-t-elle d'ériger « un monument modeste » au cimetière. Quant au maire de Lieurac, il juge secondaire l'utilité d'un monument sur la place publique puisqu'une plaque se trouve déjà dans l'église. Les 100 F remis par son prédécesseur pour le monument serviront à l'achat d'un tambour.

Aux prises avec des problèmes de budget, les municipalités sont souvent contraintes d'associer les particuliers ou l'Église au projet. Le monument aux morts de Saint-Lizier qui coûte 5 314 F, est couvert par la souscription publique de la paroisse, les dons de la comtesse de Terssac et de l'abbé Gros (1 000 F chacun) et la subvention communale de 500 F. Elle représente à peine 10 % du budget total.

L'aide de la paroisse est souvent essentielle dans le financement. Les maires de Caychax, Sabarat, Aigues-Juntes... ne réagissent pas aux initiatives paroissiales qui consistent à transformer en monument aux morts des croix de chemins, de mission ou de cimetière dressées avant-guerre, par l'ajout de plaques commémoratives contre les socles.

Les marchés sont ensuite passés, le plus souvent de gré à gré, avec les entrepreneurs. Dans les contrats de construction, il est souvent spécifié que l'entrepreneur s'engage « à n'employer pour l'exécution de ce monument aucun produit de provenance allemande »¹⁰. Le monument transporté, les travaux sont entrepris et le maire et ses adjoints le réceptionnent.

Le meilleur emplacement

Le monument doit être visible de tous. Aussi, 205 édifices sont-ils sur la place publique, 73 dans le cimetière qui était alors très fréquenté, ou à l'extérieur de l'église, mur ou porche. Les derniers sont à l'entrée du village, en bordure de route, proche du bourg comme à Escosse car « il sera aperçu du village » comme l'espère le maire, ou situés aux premières maisons comme à Montardit. À Arignac, sur la colline, il surplombe le village.

Placé à l'entrée de la cour de l'école d'Orgibet, il sert à l'instruction des jeunes générations et devient l'édicule de l'exemple, de l'idéal.

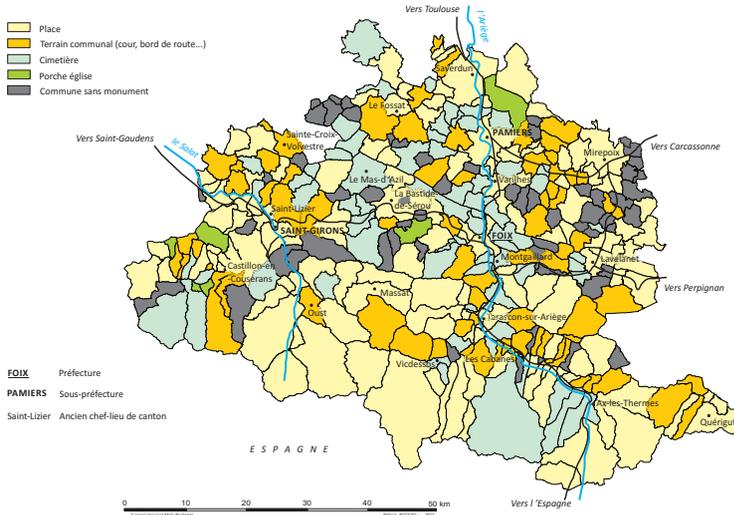
Le choix de l'emplacement est généralement entériné par la population sauf à Lavelanet car il est jugé trop près du lieu de la fête annuelle. À Betchat, malgré l'opposition des habitants, il est érigé près de l'église jugée par eux « excentrée du village ». Mais au Port, ces derniers s'opposent avec succès à la décision de la mairie car l'édicule devait être construit à la place d'une fontaine et d'un lavoir bien indispensables.

Pamiers, Ax-les-Thermes, Foix et Saint-Girons procèdent à de véritables opérations d'urbanisme en aménageant la grande place sur laquelle il est édifié. Dans le cas de Pamiers, la réalisation de l'ensemble s'élève à plus de 170 000 F.

10 A.D.A. Le Pla, série 2 O 1226.

Même lors du déplacement du monument, ce qui est arrivé au moins une quarantaine de fois, on lui trouve un bel endroit comme à Madière : en 1989, le maire profite de la réfection des fondations pour déplacer le monument du cimetière à la place principale.

À part les projets dans les années 1920, de l'édicule à Ganac et de monument départemental à Foix, les autres ont été réalisés.



Carte de l'emplacement des monuments aux morts dans l'espace communal
Patrick Roques © Inventaire général Région Occitanie

L'inauguration

On observe trois périodes d'inauguration : les monuments sont en majorité, près de 190, érigés avant la Seconde Guerre mondiale. Ils témoignent alors de la grande émotion des habitants. La seconde période débute dans les années 1940 et se termine vers 1975. Elle correspond au changement de la politique de l'État et à l'évolution des formes du monument, l'obélisque étant alors délaissé au profit de « monuments murs » et stèles. Une quarantaine de monuments dont huit dédiés exclusivement à la Grande Guerre sont érigés. De 1975 à nos jours, près de 80 monuments dont 31 dédiés seulement aux morts de 1914-1918 sont construits.

Avant la loi du 24 octobre 1922 fixant au 11 novembre la commémoration de la victoire et de la paix, les inaugurations des monuments aux morts situés sur l'espace public se déroulaient de préférence en été, « quand la neige aura disparu »¹¹ écrit le maire d'Ascou. Puis elles se font de préférence en novembre, le 11 novembre ou à la date symbolique du 14 juillet, en 1923 pour Foix. Après les autres conflits du XX^e siècle, les plaques sont ajoutées à la date anniversaire de chacun d'eux ou des événements qu'ils commémorent. Mais les villages étant

11 A.D.A. Ascou, série 2 O 146.

de moins en moins peuplés, les maires favorisent à partir des années 1980, les inaugurations lors des congés scolaires d'été, profitant de la présence des estivants sauf lorsque le monument est dédié seulement aux morts de la Grande Guerre. Le mois de novembre est alors choisi comme à Encourtiech en 2013.

Dès la fin du conflit débute la course à l'inauguration et le maire de Montferrier presse le préfet pour qu'il préside la cérémonie « dans les plus brefs délais ». À l'exemple de quelques communes, Arvigna inaugure son monument alors que le dossier n'est pas clos et Foix fixe les plaques définitives, en bronze, deux mois après la cérémonie. « Pour rehausser l'éclat de cette solennité »¹², le maire de Verniolle invite le préfet à présider la cérémonie et convie les députés, le sénateur et les maires alentour. Parce que le sous-secrétaire d'État aux P. T. T., l'Ariégeois Paul Laffont est indisponible, Castillon-en-Couserans inaugure son monument le 22 novembre 1920 et une seconde fois, un an plus tard, avec le préfet et le ministre.

Le jour de l'inauguration, le village est nettoyé et décoré. La journée débute généralement par une messe le matin avec bénédiction du monument puis l'après-midi, le maire accueille les autorités. Le cortège composé des anciens combattants, des représentants civils, militaires et religieux, des enfants des écoles et des habitants, part dans un ordre bien défini de la mairie et rejoint le monument. La cérémonie se déroule avec l'appel aux morts, la minute de silence, les discours, et, après le dépôt des fleurs et gerbes, se termine par la Marseillaise suivie d'un vin d'honneur, parfois d'un banquet. L'inauguration du monument aux morts de Capoulet-et-Junac est atypique car la cérémonie est présidée le 17 novembre 1935 par le maréchal Pétain. C'est, de plus, la première à être radiodiffusée dans la France entière.

Les caractères du monument aux morts

Les formes et les matériaux

Dès l'origine, l'obélisque est la forme la plus employée sur les monuments, recensée environ 130 fois. Cette forme comme la colonne tronquée (cinq fois) dans les cimetières, symbolise la mort de jeunes hommes ou d'hommes dans la fleur de l'âge. À la même époque, quelques colonnes comme celle de Castelnaudurban situées sur un socle, suggèrent la stabilité, la puissance de l'institution. C'est encore à ce moment que les nombreux fûts portent généralement des sculptures telles les urnes funéraires, les croix latines et croix de guerre.

Les croix de chemin, calvaires, croix de mission et croix de cimetière surmontés d'un Christ et comportant une plaque commémorative contre leur socle, témoignent de l'attachement religieux de la communauté locale car c'est une manière de placer les morts sous la protection du Christ.

12 A.D.A. Verniolle, série 2 O 1866.

Des années 1950 à 1970, les « monuments murs » apparaissent et celui de Siguer en 1936 est alors un précurseur. Enfin, viennent les nombreuses stèles - pierres le plus souvent en granite, cintrées dans leur partie supérieure - des années 1970 à nos jours.



09. Siguer.
Vue d'ensemble depuis
le sud-est du monument
aux morts inauguré le
11 novembre 1936.
Patrick Roques
© Inventaire général
Région Occitanie

Les matériaux sont le plus souvent tirés des nombreuses carrières de marbre et de granite de l'Ariège. À Coufflens, le granite provient d'Ercé proche et les pierres doivent avoir « été extraites avant l'hiver et exposées aux pluies et aux gelés avant d'être taillées »¹³. Le modeste et attachant monument de Montfa est en marbre noir des Pyrénées. Ailleurs comme à Contrazy, la pierre de Tercé est utilisée ainsi que les granites de Lacrouzette (Tarn) pour Cos et sept autres communes. Quelques édifices sont en briques rouges enduites de mortier comme à Saint-Amans lorsque d'autres sont réalisés par des industriels spécialistes de monuments en béton comme l'entrepreneur Gilabert qui fait celui d'Escosse. Dans de rares cas, le sculpteur utilise du granite de Bretagne, comme à Pamiers. L'espace mémorial de cette ville comporte trois granites différents.

Les inscriptions

La Grande Guerre a débuté le 2 août 1914 et se termine officiellement par le traité de Versailles le 28 juin 1919. Pourtant, la date symbolique du 11 novembre reste dans les mémoires. L'Armistice qui n'est que l'arrêt des combats est généralement la seule date reconnue par les générations qui se sont depuis succédé.

Omniprésentes, les dates sont accompagnées de la dédicace de la commune, de la plus simple « À nos morts » à l'une des plus complètes « La commune des Pujols à ses morts glorieux 1914 – 1918 ». À l'inverse des monuments religieux, la mention consensuelle « morts pour la France » est recensée plus souvent que celle patriotique « morts pour la patrie ».

La dédicace exprime non seulement la reconnaissance de la communauté mais aussi son attachement aux disparus, à « ses enfants » ou à « ses fils » car « ils sont morts pour nous » comme le rappelle L'Aiguillon.

13 A.D.A. série 2 O 509.

Avec une certaine fierté, les communes commémorent les soldats « héroïques », « glorieux », « vaillants » ou « braves » qui ont disparu en faisant leur devoir. Mais elles font parfois la différence entre ceux qui sont « tombés » au champ d'honneur comme à Bonnac et, à Vicdessos, les soldats qui y sont « morts ». Le sort du soldat « tombé » est incertain alors que celui du soldat « mort » est reconnu.

Parfois, des vers d'auteurs sont recensés comme ceux dus à Victor Hugo, tirés du recueil *Les chants du crépuscule* paru en 1836, gravés sur plusieurs monuments dont Esplas ou le Carla-Bayle. À Daumazan-sur-Arize, c'est toute la première strophe qui est gravée sur le monument¹⁴.

Rares sont les dédicaces belliqueuses. À Fougax-et-Barrineuf, il faut « vaincre ou mourir » et à Galey le socle de la statue porte l'inscription « Debout les morts ». Tout aussi exceptionnelles sont celles témoignant d'un sentiment pacifiste comme à Orus, seule, au début des années 1920, à consacrer son monument à « ses enfants victimes de la guerre ». Ce sentiment plus tardif, 1996 pour Bagert, 2008 à Lissac, traduit un changement dans les mentalités.

La mention « Liberté » figure sur les monuments aux morts de Prat-Bonrepaux, érigé en 1921, de Lapenne, (1980), et de Quérigut (1987).

Dans un souci d'éducation, certaines inscriptions, comme à Caumont, rappellent les grandes batailles « Belgique, Marne, Argonne, Champagne, Alsace, Lorraine, Flandre, Aisne, Oise, Verdun, Somme, Salonique » qui firent tant de victimes. À Pamiers, le monument retrace l'histoire du 59^e régiment d'artillerie basé en Ariège depuis la première bataille, « Marengo, 14 Juin 1800 », jusqu'à celles de la Grande Guerre.

Enfin, Rabat-les-Trois-Seigneurs est le seul monument à porter un texte occitan. Il accompagne le bronze de Grégoire Calvet qui porte le titre : « Une femme de la campagne venant de cueillir des fleurs dans les champs et les jetant aux morts et aux vivants ».



09. Rabat-les-Trois-Seigneurs. « Parmi les champs, les herbes et les fleurs des morts, RABAT célèbre la mémoire pour que dans notre cœur jamais plus ne se meure le souvenir si cher de ses vives douleurs. Jean-François Peiré © Inventaire général Région Occitanie

14 *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie / Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. / Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau. / Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère, / Et, comme ferait une mère, / La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.*

De même, à Montesquieu-Avantes, les inscriptions gravées au cimetière, latines, « *Memoria eorum immortalitate plena est nomina eorum vivent insoeculum soeculi [sic]* » (Leur mémoire est immortelle, leur nom vivra pour les siècles des siècles) ont le même sens que celles de Lassur qui appellent à « l'éternel repos » sur la plaque paroissiale.

Les décors

La croix latine est le motif le plus représenté sur les 310 monuments aux morts situés sur le domaine public, malgré la législation en vigueur. Elle est gravée, sculptée ou portée sur plus d'un édicule sur trois. Les décors de type funéraire sont fréquents : la couronne mortuaire est portée dix fois, l'urne, parfois recouverte d'un drap, 15 fois. Ce motif est aussi fréquent dans l'espace public que dans les cimetières.

Plus d'un monument sur quatre porte l'emblématique croix de guerre¹⁵, parfois accompagnée de la Légion d'honneur à Ax-les-Thermes ou à Saint-Lizier. Parmi les décors guerriers et militaires, on trouve aussi de nombreux drapeaux, épées et casques. Celui de Génat, rappelle ces « casques-souvenirs » qu'en 1919 l'État a donné « aux démobilisés et aux familles des militaires décédés », qui les conservent pieusement.



09. La Bastide-sur-l'Hers. Détail du canon de 58 mm dit « crapouillot ». Jean-François Peiré © Inventaire général Région Occitanie

Obus, canons et trophées de guerre, français ou allemands, sont offerts en 1920 par le ministre de la Guerre. Parce que les frais de transport sont élevés, seules quelques communes, comme La Bastide-sur-l'Hers, exposent alors de tels objets. Ceux qui restent ont échappé en 1939 au Groupement d'Importation et d'Achat des Ferrailles, un service du ministère de l'Armement qui procédait à la collecte des déchets de fer, d'acier et de fonte dans le but de préparer la nouvelle guerre.

Le laurier donné en récompense au vainqueur est le plus courant des ornements végétaux représentés sous forme de branches, de couronnes ou de guirlandes. Il est souvent associé, comme à Luzenac, au chêne, symbole de force, de puissance et emblème de l'armée française. Si quelques monuments portent, comme à Prayols, des fleurs, essentiellement des pensées, l'olivier est un ornement symbolique plus rare et plus tardif.



09. Castillon-en-Couserans. Détail de l'urne et du drap funéraire. Jean-François Peiré © Inventaire général Région Occitanie

15 La croix de guerre, créée par la loi du 2 avril 1915, est due au sculpteur Paul-Albert Bartholomé.

Parmi les représentations animalières, quatre coqs achetés sur catalogue se dressent sur des obélisques. Les deux coqs, à Bélesta de l'entreprise Gourdon et à Massat du sculpteur Prosper Lecourtier, sont en fonte de fer, tandis qu'à Soulan et Fabas, ils sont en pierre. La colombe de la paix apparaît tardivement, dans les années 1980, sur quatre cénotaphes situés en montagne.

Enfin, le globe terrestre est sur deux obélisques situés à Celles en 1935 et à Cérizols en 1947. À Cadarcet, un dé symbolise depuis 1972 la bonne fortune des rescapés du conflit.

Les auteurs et les thèmes de représentation

La réalisation des œuvres est presque toujours confiée à des artistes locaux ou régionaux et le cas de Jules Déchin, originaire de Lille (Nord) à qui Betchat a fait appel en 1920 pour la sculpture de son monument, est rare comme les quelques municipalités qui commandent leurs monuments sur des catalogues diffusés partout sur le territoire. Ainsi Bélesta achète-t-elle à l'entreprise parisienne Gourdon le modèle référencé 2185 H et Prat-Bonrepaux la Liberté qui compose son monument.

Car nombre de sculpteurs ou de marbriers sont ariégeois : à Lavelanet, Raynaud et Saillas réalisent les plaques d'Ilhat ; à Campagne-sur-Arize, François Delbert, exécute le monument de Manses. Les établissements Lagarde de Saint-Girons, toujours en activité de nos jours, opèrent sur une dizaine de communes environnantes (Saint-Lizier, Bagert, Mercenac, Gajan...). Mathieu Dupuy, tailleur de pierre au Mas-d'Azil, érige les monuments de neuf communes dont Bénagues, Gabre, Coutens... Autour de Foix, un de ses confrères Georges Cayla construit les monuments de Prayols, Ferrières, Ventenac et L'Herm. L'entreprise Dupuy, qui œuvrait déjà dans les années 1920, poursuit ses réalisations dans les années 1960 et dans les années 1980 avec l'obélisque de Coutens.

La réalisation de certains édifices a nécessité le concours de plusieurs talents. À Sentenac-d'Oust et Ercé, l'ingénieur-architecte Ginabat conçoit les projets mais demande aux entrepreneurs Albiach et Calvet de les mettre en œuvre. Émile Sauret, architecte départemental en 1920 et membre de la commission d'esthétique, contribue à une dizaine de projets ainsi que Jean-Marie Cabé, architecte mais que l'on connaît aussi comme entrepreneur et ingénieur. Entre 1979 et 1985, l'architecte des bâtiments de France, Jean-Pierre Augot dessine les monuments d'Eycheil, Engomer et Moulis. Enfin, quelques rares édifices sont dus à des particuliers comme celui de Cazenave-Serres-et-Allens qui porte la signature « Chrestia ».

Lors d'un voyage à Toulouse en 1931, le maire de Saint-Amadou demande à l'architecte toulousain Jean Valette de reproduire en le réduisant le monument de l'école du quartier Arnaud-Bernard. Les décrochements observés sur l'édicule toulousain qui suivent l'encadrement des portes sont reproduits à l'identique en Ariège, sans raison architecturale.

Au total 177 auteurs de monuments aux morts ont pu être identifiés.

La statuaire protégée Monuments historiques.

Moins de 10% des monuments aux morts comportent des statues ou groupes sculptés et les représentations sont généralement humaines. Ces édifices sont érigés en majorité avant 1925 alors que les communes éprouvent de nombreux problèmes financiers, que le coût des matériaux et de la main-d'œuvre est en forte augmentation et que les statues alourdissent la dépense.

Si la moitié des sculptures recensées est produite en série ou achetée sur catalogue, l'autre est constituée d'œuvres originales. Dans ce cas, on peut se demander quelle part d'autonomie les communes ont laissé au sculpteur : le soldat vindicatif de Galey répond peut-être plus aux attentes des habitants de la commune qu'aux idées de son créateur Jules Pollachi qui participe au monument pacifiste de Gentioux dans la Creuse.

L'intérêt patrimonial de la statuaire ariégeoise a incité le préfet à protéger au titre des Monuments historiques, le 20 août 2007, les statues ou groupes sculptés du département. Dans ce *corpus* composé de 25 œuvres, on distingue les trois représentations suivantes : la femme seule, l'association de la femme et du soldat et le soldat seul.

La représentation féminine

L'allégorie de la France est posée sur le socle du monument de Betchat. Jules Déchin, la montre couronnant un casque sur une croix de la main droite et présentant dans sa main gauche une victoire ailée sur un globe symbolisant le monde.

La victoire ailée est représentée seule sur les monuments aux morts de Saverdun, Lézat-sur-Lèze et Le Fossat.

Autre représentation féminine, la Liberté du sculpteur Maubert, à Prat-Bonrepaux, avec son épée, le front ceint de la couronne de lauriers, est un monument réalisé en série.

Les femmes sont ensuite représentées en tant que telles. À Laroque-d'Olmes, signée Paul Manaut, elle est recroquevillée sur elle-même par la douleur. Georges Vivens en la montrant, à Aulus-les-Bains, accompagnée d'un enfant nu, souligne le dénuement dans lequel la veuve et son enfant vont dorénavant vivre. Enfin, la veuve de Rabat-les-Trois-Seigneurs, de Grégoire Calvet, ne peut que pleurer l'être cher et fleurir la terre.

La vieille couserannaise sculptée à Saint-Girons a réellement vécu et a perdu trois de ses fils à la guerre. Patrice Bonnet aurait pris une bergère des alentours comme modèle.



09. Aulus-les-Bains. Bas-relief porté sur la face principale de l'obélisque. Emmanuel Ferrand

© Inventaire général Région Occitanie



09. Varilhes. Détail de la Victoire couronnant le Poilu. Jean-François Peiré
© Inventaire général Région Occitanie

L'association femme et soldat

La victoire ailée est souvent représentée, posée à Pamiers par Henri Proszynski sur le cercueil porté par quatre compagnons du soldat mort. Jean-Marie Fourès la sculpte couronnant à Varilhes le casque du soldat vainqueur qui quitte, heureux, par une porte cintrée, le champ de bataille.

C'est sous les traits de la France que la femme embrasse à Lavelanet le soldat qui s'extirpe des barbelés, œuvre d'Henri Proszynski, lorsque la compagne ou l'épouse pleure son militaire qui vient d'être mortellement touché à Mirepoix. La composition due à Victor Jonchères s'applique à montrer la forte relation qui unit le soldat mortellement touché et sa femme ou sa fiancée qui apprend aussitôt le décès.

Le soldat seul

Le soldat est représenté dans les différentes périodes de sa vie militaire. Il surveille et veille comme celui de Saint-Ybars dû à François Dupont, œuvres sérielles à Sentein, Seix, Bethmale, Orgibet ou Montferrier, statue signée Camus. L'ancien Poilu, Gustave Viollet, le représente à Mazères avec le col du manteau remonté sur son visage, se protégeant du froid.

Le soldat résiste grâce à Charles Pourquet, œuvre en série qui a été recensée à Massat.

Il combat à Galey : Jules Pollacchi le présente montant à l'assaut. Sur le socle est même inscrit « debout les morts ».

À Biert, grâce à Eugène Bénét, il est vainqueur brandissant la couronne de lauriers et les honneurs lui sont rendus à Lasserre mais aussi au Pla, œuvre détruite qui n'a pas résisté au temps.

Nicolas Grandmaison le représente blessé à Lérans probablement parce qu'il se souvient des conditions de la mort de son fils, décédé à 23 ans sur le champ de bataille.



09. Lérans.
Vue depuis l'ouest de la statue du Poilu.
Jean-François Peiré
© Inventaire général Région Occitanie

La célèbre sculpture d'Antoine Bourdelle située à Capoulet-et-Junac résume les derniers instants du combattant. Portant le titre « la guerre ou figures hurlantes », elle représente l'épouvante héroïque, la souffrance et la mort. Ces trois têtes étaient des études faites par le sculpteur originaire de Montauban pour le monument aux morts de 1870 de cette commune. Elles n'ont pas été utilisées. Choies par son ami, le maire de Capoulet-et-Junac, Paul Voivenel en 1935, elles sont depuis installées sur le monument aux morts de cette commune.

À Tarascon-sur-Ariège, Robert Pagès représente le soldat mort, recroquevillé sur lui-même. Cette dernière sculpture réalisée en 1965 est probablement représentative de l'époque, comme celle de Montbel inaugurée en 1968, aujourd'hui détruite.

L'image du monument au cours du siècle

La lente laïcisation

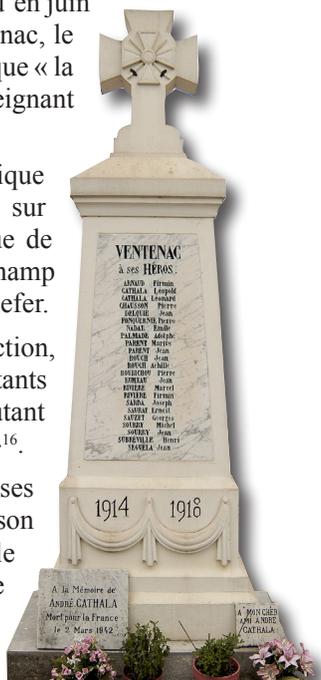
Malgré la loi de séparation des Églises et de l'État de décembre 1905, les nombreuses croix latines sur les monuments aux morts situés dans l'espace public témoignent de la forte présence de l'Église dans la première moitié du XX^e siècle.

De plus, plusieurs édicules sont érigés avec le consentement des autorités locales en faisant fi de la législation en vigueur qui interdit tout emblème religieux sur un monument situé sur une place publique. Lorsqu'en juin 1922, le préfet rappelle à la loi la commune de Ventenac, le maire répond qu'il « est sur un terrain communal » et que « la croix de guerre n'est pas un emblème religieux », feignant d'oublier la croix latine sur laquelle elle est sculptée.

De même, on peut contempler sur la place publique de La Bastide-du-Salat « un beau Christ, dressé sur une croix dont le socle porte, gravés sur une plaque de marbre, les noms des soldats de la localité morts au champ d'honneur » inauguré le 24 août 1919 par l'abbé Taillefer.

L'Église cherche à participer au mouvement d'érection, ce qu'elle reconnaît en 1922 lorsqu'un de ses représentants déclare que « les 40 000 monuments aux morts sont autant d'occasions de faire un peu de propagande cléricale »¹⁶.

L'entente règne généralement entre les paroisses et les communes : lorsque la mairie inaugure son monument laïque, une messe est dite le matin et le prêtre vient bénir l'édicule l'après-midi au cours de la cérémonie officielle. Lorsque la bénédiction n'est pas faite comme à Ax-les-Thermes en novembre 1933, de nombreuses demandes affluent à la mairie



09. Ventenac. Monument aux morts érigé en 1922.
Jean-François Peiré

© Inventaire général Région Occitanie

¹⁶ *Germinal*, du 12 août 1922, paraissant le samedi.

qui l'organise deux ans plus tard. Le cas de Villeneuve-d'Olmes est particulier car les institutions s'accordent pour inaugurer le même jour, le 9 novembre 1919, le monument religieux le matin et celui laïque l'après-midi.

Les Ariégeois sont, dans l'ensemble, attachés à la présence de la croix : en mars 1925 celle de Biert disparaît et elle est rapidement remplacée. Si elles ne partagent pas l'espace dédié, les croix en sont proches : à Sieuras, le monumental Christ en croix est fixé contre le mur de l'église, derrière le monument aux morts. La pression de la population, dont les mentalités résistent encore à la loi de 1905, peut être forte.

D'autres maires sont plus attentifs à l'application de la loi de 1905 comme celui de Rieucros. Il fait le choix en 1920 de rester « en dehors de toute influence confessionnelle » en érigeant une simple plaque commémorative dans la mairie. La commune devra attendre novembre 1954 pour inaugurer son monument à l'angle de la rue des Écoles et du chemin du Stade.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Église est quasi absente du domaine de la mémoire, probablement à cause de son rôle au cours du conflit et de son adhésion au régime de Vichy. Commence alors la lente évolution vers l'affirmation du principe républicain de laïcité comme en témoignent le nombre de plaques ajoutées : si une cinquantaine de plaques des morts sont dans les églises, les mairies en érigent trois fois plus sur les monuments situés dans l'espace public.



09. Sieuras. Vue d'ensemble depuis le sud du monument aux morts érigé en 1922.
Jean-François Peiré
© Inventaire général Région Occitanie

Dès les années 1980 et les lois de décentralisation, le mouvement de laïcisation prend de l'ampleur. Lorsque l'église abrite la liste des morts de la Grande Guerre, quelques communes qui n'ont pas alors de monument sur l'espace public la sortent : la plaque d'Uchentein est depuis sous le porche et le tableau d'Aston au cimetière communal.

Lorsque les élus et les habitants laissent la liste dans l'église, ils éprouvent tout de même le besoin d'avoir leur monument dans l'espace public. Engomer possède depuis le début des années 1920 une chapelle dédiée aux morts de la guerre 1914-1918 et érige, en 1978, soit cinquante ans après, un monument aux morts, précisant son souhait de le voir « en dehors de l'église ». La démarche est suivie par de nombreuses autres communes et le principe républicain de laïcité des monuments aux morts est finalement clairement exposé le 11 novembre 2013 par le maire d'Encourtiech, lors de l'inauguration :

« Nos morts dépendaient de la paroisse. Notre commune et celle d'Erp [étaient] rattachées à celle de Lacourt. Alors aujourd'hui, dans un souci de laïcité, nous avons voulu honorer la mémoire de nos morts pour la France sur notre commune ».

Les monuments dans l'histoire

Les monuments aux morts participent à l'histoire des communes, tout d'abord dès leur inauguration car ces édifices sont nouveaux. De plus, après chaque conflit du XX^e siècle, les noms des morts de la commune sont ajoutés, des morts de Tunisie-Maroc dans les années 1920, au mort du Tchad à Sinsat en 1980. Sans compter les noms des soldats de la Première Guerre mondiale oubliés qui ont été ajoutés au cours du siècle et ceux reconnus « morts pour l'exemple » comme Louis Flourac à Saint-Ybars en 2007.

Le monument participe également à l'histoire de la commune, utilisé comme un support de la mémoire collective lorsque la municipalité de Biert grave au début des années 1950, l'inscription « centenaire de la commune 1851-1951 » ou Alos avec le « glissement de terrain / à la mémoire de tous les disparus », en avril 1939.

L'édicule témoigne de l'histoire démographique du canton. Les commémorations qui se déroulent dans chaque commune du canton d'Oust rassemblent de moins en moins de participants. Aussi, est-il décidé d'ériger un monument cantonal situé depuis 1995 à l'entrée de la vallée.



09. Soueix-Rogalle. Monument aux morts cantonal inauguré le 19 mars 1995.
Jean-François Peiré © Inventaire général Région Occitanie

Il témoigne par ailleurs de l'évolution des mentalités dans la société. Comme la Première Guerre mondiale, la seconde est celle de la défense du territoire. Les guerres d'Indochine et d'Algérie sont en revanche perçues comme colonialistes et le monument aux morts devient, dans les années 1960, celui de la discorde. Cette image négative perdure jusqu'en 1980, où il devient le symbole des « anciens combattants », expression péjorative.

Il n'est guère étonnant de voir qu'un monument ainsi lié à la vie de la population puisse servir à de nombreuses revendications. Il est rare, comme à Lérans, que des incidents se produisent lors d'inaugurations. C'est plutôt lors de cérémonies annuelles qu'ils interviennent comme à Biert au cours des années 1920¹⁷. En 1948 à Foix, un deuxième cortège défile séparément de celui que le préfet préside pour protester contre la cherté de la vie et la grande misère et en 1995, c'est le maire des Cabannes qui annule la commémoration « en raison des événements extérieurs ».

Souvent les monuments sont recouverts de graffitis comme à Foix « pour l'Occitanie » dans les années 1980, « contre l'ours » à Massat vers 2000 ou plus tard, comme à Pamiers, pour des raisons antimilitaristes. Les actes de vandalisme gratuit comme cela s'est produit en 1936 à Mazères ou à Siguer en août 1985, sont rares. Les dégradations provoquées par les hommes sont plutôt dues à la négligence ou aux accidents, et en fait, inhérentes à la situation du monument sur l'espace public. Plus d'un monument sur deux était entouré à l'origine d'une grille qui le protégeait et délimitait l'espace mémoriel mais nombreux sont ceux qui les ont perdues à la fin du XX^e siècle. Or déjà dans les années 1920, le maire de Sentein avait dû rappeler aux enfants qui l'utilisaient comme aire de jeux : « Respectez-le, petits-enfants et allez jouer ailleurs ». Il est évident que la disparition des grilles désacralise en quelque sorte le monument en le mettant à la portée de tous.



09. Aulus-les-Bains. Détail des éléments floraux de la grille qui protège le monument. Jean-François Peiré © Inventaire général Région Occitanie

17 A.D.A. Série 2 O 328 : Lorsque le curé bénit d'eau le monument, un ancien combattant apostrophe les participants en disant qu'ils feraient mieux de donner du pain aux hommes tant qu'ils sont vivants plutôt que de les asperger morts avec de l'eau.

Les monuments aux morts ont malgré tout été respectés au cours du XX^e siècle et en ce début du XXI^e siècle et ont fait l'objet d'attentions régulières. Lorsque le Salat en crue emporte en 1982 une partie de l'église de Salau, on récupère les plaques des morts qui sont depuis fixées contre le mur de soutènement situé à proximité. Le socle de celui de Biert, abîmé, est restauré et le granite remplace en 1975 la pierre de Charentes friable. Par ailleurs, une dizaine de monuments qui, comme celui de Besset, n'ont pas résisté au temps, ont été remplacés.

L'intérêt témoigné au monument est grand car on soigne souvent son environnement, et thuyas, sapinettes, massifs de fleurs, bordures végétales lui offrent un écrin qui le met en valeur. Ce même souci se retrouve quand on décide de rapidement l'éclairer, en novembre 1933 comme à Ax-les-Thermes, ou plus tardivement, à la fin du siècle, comme à Alliat, Cescau, Lassur, Ludiès, par exemple.

Le monument devient patrimoine

Incontournables dans le paysage local depuis près d'un siècle, les monuments aux morts les plus remarquables entrent, de nos jours, dans la sphère patrimoniale. « Sur les 122 Monuments historiques protégés relatifs à l'histoire de la guerre, 44 sont des monuments aux morts »¹⁸ comme l'indique un rapport de l'inspection de la direction générale des patrimoines daté de novembre 2012.

D'après ce document, dès 1915, une « commission des vestiges et souvenirs de guerre » est mise en place. Selon les auteurs, « elle préfigure la 4^e section de la commission des Monuments historiques créée par arrêté du 10 novembre 1920 » qui protégera des champs de bataille, des carrières, des ouvrages fortifiés, des lieux stratégiques, des ruines...

Les premiers monuments aux morts sont protégés au début des années 1980. Ils le sont pour leur originalité, leur singularité, des décors ou techniques particuliers, pour la qualité esthétique de leur sculpture ou la notoriété du sculpteur.

Rappelons également l'inscription sur la liste supplémentaire des Monuments historiques par le préfet de l'Ariège, le 20 août 2007, de 28 statues situées sur les édicules du département dont 25 concernent la Première Guerre mondiale.

Enfin, la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre offre l'occasion de grandes collectes d'objets au niveau européen, national et départemental. En Ariège, les archives départementales renseignent et conseillent et surtout recueillent, classent et conservent avec grand soin les objets apportés par les particuliers permettant leur consultation à toutes les personnes curieuses de leur histoire.

18 Marc Botlan, Colette di Matteo, Caroline Piel, Olivier Poisson et Marie-Anne Sire, *Première Guerre mondiale et monuments historiques*, In Situ [En ligne], 25 | 2014, mis en ligne le 18 décembre 2014. URL : <http://insitu.revues.org/11605> ; DOI : 10.4000/insitu.11605

